CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E199561** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/04/2019

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/04/2019

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 85034847500011

Siret : 850 348 475 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9302440-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD G2938 / 087102714

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD G2938 / 087102714

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ARTISAN MACON DU BATIMENT ANCIEN TRADITIONNEL

260 AVENUE DU MONDIAL DE RUGBY 2007
SO WHITE BAT C APT 42 ETG 4
34070 MONTPELLIER

Téléphone : 06 63 23 66 33 **Fax :**

Portable : 06 63 23 66 33

Responsabilité légale :
RODRIGUEZ EMILE, PAUL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ambat.rod.34@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 740 600 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	7	25/06/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	7	19/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 11:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E199561** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE **22/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/04/2019
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/04/2019
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 85034847500011

Siret : **850 348 475** **00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9302440-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD G2938 / 087102714

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD G2938 / 087102714

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ARTISAN MACON DU BATIMENT ANCIEN TRADITIONNEL**

260 AVENUE DU MONDIAL DE RUGBY 2007
SO WHITE BAT C APT 42 ETG 4
34070 MONTPELLIER

Téléphone : 06 63 23 66 33 **Fax :**
Portable : 06 63 23 66 33

Site Internet :
E-mail : ambat.rod.34@gmail.com

Responsabilité légale :
RODRIGUEZ EMILE, PAUL GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	19/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/06/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 11:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.